



Des fausses notes dans l'harmonisation...

Un an après la mise en place en France de la loi applicables aux intermédiaires en assurance, l'harmonisation des courtiers français à la directive européenne demeure un problème dans le " petit courtage ", où 5 % à 10 % des cabinets de tailles modestes, du fait du manque de personnel, peinerait à se conformer aux exigences légales. Une problématique qui devrait trouver résonance au prochain congrès de la CSCA, à Marseille les 19 et 20 juin prochains, mais également à l'occasion d'une table ronde organisée le 6 juin par l'éditeur de progiciel d'assurance Courtanet, et qui fera notamment intervenir les pouvoirs publics sur le sujet.